

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) 25 cent
RECLAMES — 50

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	10 h. 19 ^m — 11 h. 17 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.	4 h. 39 ^m »
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	5 » 51 » soir.	* * *	4 » 39 » »	» 4 » soir.
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »				

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 15 Février.

Les premiers débats du parlement anglais, les nouvelles de Constantinople sur la chute de Midhat-Pacha, les dépêches de St-Petersbourg, relatives à la circulaire du prince Gortchakoff, ne nous apprennent rien de nouveau sur le fond des choses de la question orientale. Il résulte seulement de l'ensemble de la situation que l'opinion publique aura parfois, pendant le printemps de cette année, des craintes de guerre. Tous les efforts de la France ont tendu depuis cinq ans à maintenir la paix. Nous sommes persuadés, malgré l'avis contraire de certaines feuilles pessimistes, que ce grand bienfait sera conservé au monde, et que nous parviendrons dans tous les cas à nous désintéresser entièrement des ambitions qui s'agitent dans tout l'Est de l'Europe. Néanmoins, la France n'a rien à négliger pour atteindre ce but; car le moindre signe de notre part est épié de Berlin avec des sentiments qui n'ont rien de bienveillant.

Le *Journal des Débats* appelle l'attention de ses lecteurs sur des paroles prêtées à M. de Bismark, et qui paraissent avoir été réellement prononcées. M. de Bismark aurait dit que la Russie allait entrer en action avec ou sans alliés, mais que, dans tous les cas, elle ne devait pas compter sur l'appui matériel de l'Allemagne. La seconde partie de cette importante déclaration, qui rappelle celles que M. de Bismark avait déjà faites dans d'autres banquets parlementaires, dont l'Europe s'est beaucoup occupée il y a peu de mois, est confirmée par une de ces communications que la chancellerie de Berlin adresse à la *Politische Correspondenz* de Vienne : « Bien que la Note du prince Gortchakoff, dit en terminant cette communication, offre l'occasion de prendre position dans les affaires orientales, l'attitude de l'Allemagne reste toutefois absolument réservée. Les complications orientales ne touchent pas plus qu'anparavant les intérêts allemands, et la politique allemande, par conséquent, poursuit avec le plus grand désintéressement le maintien de la paix et l'entente avec les puissances. »

Si la guerre était une fois engagée en Orient, qui peut dire où elle s'arrêterait malgré ce langage si modéré et si conciliant dans la forme ?

CORRESPONDANCE

Versailles, 13 février.

Le bruit court qu'une première partie du mouvement sous-préfectoral paraîtrait à l'*Officiel* à la fin de cette semaine.

Il y a peu de nouvelles de l'étranger aujourd'hui.

Aux États-Unis, les Chambres continuent à s'occuper de l'examen des votes pour l'élection présidentielle. Il paraît à peu près certain qu'une partie des votes émis en faveur du candidat démocrate, M. Tilden, sera annulée et qu'alors aucun des deux candidats ne réunissant la majorité absolue des suffrages exigée par la constitution, la Chambre des représentants sera appelée à l'élection. S'il en est ainsi, le triomphe de M. Tilden est assuré, car la majorité de la Chambre appartient au parti démocrate.

C'est demain que le roi d'Espagne quitte Madrid pour aller visiter les côtes d'Espagne. A ce sujet, un journal ministériel de Madrid dit qu'il pourrait se produire, pendant ce voyage, un événement heureux pour la dynastie. En rapprochant cette nouvelle on tant soit peu vague de cette autre, que le duc de Montpensier fait à Séville de grands préparatifs pour recevoir son neveu, on pourrait en conclure que le projet de mariage entre le roi et la fille du duc de Montpensier, sa cousine germaine, dont il avait été question il y a quelques mois, et qui avait alors été démenti, pourrait être revenu sur l'eau.

Midhat-pacha est arrivé hier à Brindisi où il a reçu une députation anglaise, à laquelle il a dit que sa disgrâce était la conséquence des intrigues de la Russie et de son obstination à défendre l'article de la nouvelle Constitution qui interdit au Sultan d'exiler ses sujets sans jugement.

Un télégramme adressé de Constantinople à Berlin, dément le bruit répandu hier sur diverses places financières que 4000 softas armés auraient pris une attitude menaçante et que l'on craignait des désordres graves. Cette dépêche affirme, en outre, que la tranquillité est complète à Constantinople.

Un télégramme de Calcuta annonce qu'une explosion de poudre à canon qui vient d'avoir lieu à Amedabad a tué 50 personnes et en a blessé un millier.

Les journaux anglais se déclarent autorisés à démentir que la reine de Hanovre, le prince héritier et deux personnes se seraient convertis au catholicisme.

De Bruxelles, on dément le bruit que le ministre des finances, M. Malou, aurait donné sa démission.

CHAMBRE DES DEPUTÉS.

Séance du 9 février.

Grand tapage, interpellation et tentative de scandale de la part des bonapartistes et des radicaux, telle a été la fin de cette séance dans laquelle M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, a été mis en quelque sorte sur la sellette.

Un journal qui attaque constamment le ministère, le *Français*, s'indigne des imputations dirigées contre M. le duc Decazes. Il constate qu'une partie de la gauche unie aux bonapartistes a voulu faire tomber ce ministre. Le *Moniteur universel* dit, de son côté, combien il est triste, dans un moment où la situation extérieure est si délicate, de jeter le discrédit sur la diplomatie française et sur l'homme qui en est le chef.

De quoi s'agissait-il ? Quel crime avait donc commis M. Decazes ? on lui reprochait de n'avoir pas été informé assez vite par son agent et de n'avoir pas informé plus tôt ses collègues de la chute de Midhat-Pacha. M. le duc Decazes a répondu : sur le premier point, que la transmission des dépêches diplomatiques de Constantinople à Paris n'était guère jamais plus rapide, et, sur le second point, qu'il avait jugé suffisant, la dépêche chiffrée ayant été traduite à deux heures du matin seulement, de la communiquer au conseil des ministres à neuf heures du matin. Quant à une dépêche privée adressée à un journal de Paris à onze heures du matin et arrivée à Paris après onze heures du soir, M. le président du conseil a déclaré qu'elle n'était parvenue à Rome que vers neuf heures du soir.

D'après le *Temps*, la seule moralité qu'il y ait lieu de tirer de cet incident, c'est que pour une raison ou pour une autre, le gouvernement français et la presse française sont fort médiocrement servis en matière télégraphique. C'est une infériorité plus ridicule encore qu'humiliante et dont il serait peut-être temps de nous affranchir.

Un député bonapartiste nommé Jolibois, a risqué, au cours de la réponse de l'honorable ministre, une interruption qui n'a pas été précisément des plus heureuses pour lui, car elle lui a attiré une riposte d'une telle énergie dédaigneuse, qu'il a bondi à son banc sous ce coup terrible que n'ont pas pu atténuer beaucoup les compliments de condoléance de ses amis.

Ni Empereur ni Conscrit.

Que la République ne commette pas la faute de refuser au fils de Napoléon III, s'il le réclame, le droit de servir comme simple soldat dans l'armée française, avec les jeunes gens de sa classe.

Il paraît que la République n'aura point occasion de donner au prétendant impérial le prestige de la persécution.

Le *Pays* qualifie en effet avec sévérité le récit, publié par le *Soir*, de démarches qui auraient été tentées par M. Rouher pour faire inscrire le prince Napoléon-Eugène-Louis-Jean-Joseph Bonaparte sur la liste de recrutement :

Il n'y a pas un mot de vrai, s'écrie-t-il, dans cette histoire inventée à plaisir.

Le Prince impérial n'a pas à tirer au sort, par la bonne raison qu'il n'est pas dans les conditions normales et ordinaires de tous les citoyens.

Vouloir assimiler les princes de famille souveraine à la foule des citoyens, c'est une théorie républicaine, mais ce n'est pas la théorie monarchique.

Quand le prince impérial reviendra dans Paris ce ne sera pas comme conscrit, ce sera comme empereur.

Paul de Cassagnac.

Ce ne sera, n'en déplaise au *Pays*, ni comme empereur ni comme conscrit. Puisque le jeune prince, en effet, n'a point l'audace heureuse, et la force d'âme de réclamer hautement son droit de travailler et de souffrir en simple citoyen pour son pays; puisque ceux qui le conseillent écartent de lui comme un calice ce bidon de soldat où peut-être sa race déchue puiserait une nouvelle popularité; puisque l'heureuse chance de la République veut que ses ennemis manquent de ce patriotisme large et imposant qui dédaigne les honneurs et qui rend des services; — nous n'avons plus qu'à laisser passer avec l'indifférence aisée dont nous avons pris l'habitude, la vingt-et-unième année de ce jeune homme entre les mains duquel reposent malheureusement encore une part de notre tranquillité !

Grâce aux excellents conseils du *Pays*, le prince Napoléon-Eugène-Louis prendra sans doute du service comme sous lieutenant d'artillerie dans quelque armée étrangère où son brevet de Woolwich sera valable. Il attendra patiemment ainsi l'heure de rentrer à Paris, « non pas en conscrit, mais en empereur. »

D'ici là il méditera sur la singulière situation qui lui est faite par les plébiscites que l'on invoque en son nom et par la volonté de ses amis :

Héritier d'un trône en vertu d'un vote national, la contradiction de ces deux termes fait qu'il ne peut prendre possession de son héritage que par le moyen d'un nouveau suffrage populaire.

Mais cet appel au peuple dont il attend tout, et dont l'utilité suffit à démontrer l'inanité des droits actuels de l'empire, il n'a même pas le pouvoir de le provoquer.

Il ne lui reste donc plus aucune parcelle de l'investiture donnée à sa race par les manifestations anciennes de la volonté nationale !

Dès lors, invoquer la situation exceptionnelle du fils de Napoléon III, ce n'est pas le mettre au-dessus, mais au-dessous des autres citoyens.

Lui dire : Vous ne serez pas conscrit, quand on est impérialiste, c'est lui dire : Vous ne serez pas empereur.

Nous en acceptons l'augure.
(France.)

M. Hérol, sénateur, a déposé sur le bureau du Sénat la proposition suivante :

« Art. 1^{er}. — Le duel est un délit.

» Art. 2. — Quiconque se sera battu en duel sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 fr. à 1,000 fr.

» L'auteur des blessures faites en duel sera puni d'un emprisonnement de trois mois à trois ans et d'une amende de 200 fr. à 2,000 fr.

» Quand les blessures auront causé la mort, la peine sera d'un an à cinq ans d'emprisonnement et de 1,000 à 10,000 fr. d'amende.

» Art. 3. — Toute provocation en duel, tout outrage ou injure contenant une provocation ou ayant donné lieu à une provocation, sera puni d'un emprisonnement de six jours à trois mois et d'une amende de 100 à 1,000 fr., sans préjudice des peines plus fortes qui seraient prononcées par les lois à raison de la nature de l'outrage ou de l'injure.

» Seront punis de la même peine l'imputation faite publiquement à une personne de n'avoir pas proposé ou d'avoir refusé un duel, ainsi que l'outrage fait ou l'injure adressée à une personne pour les mêmes causes.

» Art. 4. — Seront punis comme complices des délits prévus par les articles précédents ceux qui, par dons, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machinations ou artifices coupables, auront excité à les commettre.

» Art 5. — Les témoins du duel, non réputés complices aux termes de l'article précédent, seront passibles des peines portées par le paragraphe 1^{er} de l'article 4^{er}.

» Néanmoins, lorsque leur intervention sera reconnue n'avoir eu pour but que d'empêcher le duel ou d'en prévenir les fâcheux résultats, il pourra n'être prononcé aucune peine contre eux.

» Art. 6. — Les condamnés, en vertu des dispositions qui précèdent, ne pourront être portés sur aucune liste électorale pendant cinq ans à dater de l'expiration de leur peine.

» Ils pourront être, en outre, interdits en tout ou en partie, des droits mention-

nés en l'article 42 du Code pénal, pendant le même espace de temps.

» Art. 7. — Le coupable d'homicide commis en duel pourra être condamné à s'éloigner, pendant un an au moins et cinq ans au plus, du lieu du domicile de la personne qui aura succombé, et d'un rayon de 40 myriamètres, et ce sous la peine portée par l'article 45 du Code pénal.

» Art. 8. — L'article 463 du Code pénal pourra être appliqué dans tous les cas prévus par la présente loi. Néanmoins cet article ne sera pas applicable en cas de récidive.

INFORMATIONS

ÉLECTION D'AVIGNON.

MM. Du Demaine..... 8,382 voix.
Raspail..... 4,670
Saint-Martin..... 4,799

Il y a lieu à ballottage.

Le fait caractéristique de cette élection est que le candidat radical intransigeant, M. Saint-Martin, a eu plus de voix que le candidat républicain modéré, M. Raspail.

M. Raspail a annoncé, à l'avance, qu'il reporterait ses voix sur M. Saint-Martin, si ce dernier obtenait plus de voix que lui au premier tour.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

Dans quelques jours, le commissariat général de l'Exposition universelle sera en mesure de publier le relevé exact par département et par nature de produits, des demandes d'admission qui lui sont parvenues à la date réglementaire du 1^{er} février.

On sait dès à présent que le total de ces demandes pour la France entière dépasse 23,000. Ce chiffre est loin d'être définitif. Il ne comprend tout d'abord ni les déclarations des exposants algériens ni celles qui sont inscrites dans nos colonies. En outre, on n'exigeait pour le 1^{er} février que les demandes relatives aux produits industriels, en sorte que les catégories nombreuses de futurs exposants n'ont pas encore été mis en demeure de formuler leur intention.

De ce nombre sont les artistes peintres, sculpteurs, graveurs, architectes; les possesseurs d'objets d'art et de curiosité qui rentreront dans les cadres de l'Exposition historique de l'art ancien; les savants versés dans les sciences anthropologiques qui doivent pour la première fois organiser une exposition méthodique et complète des antiquités préhistoriques. A ces expositions spéciales il convient d'ajouter les exhibitions de pisciculture et d'agriculture ainsi que les concours d'animaux vivants et de produits agricoles ou horticoles pour lesquels les délais s'échelonnent jusqu'au 1^{er} janvier 1878.

On peut donc affirmer dès maintenant que le nombre total des demandes françaises d'admission approchera de 30,000 s'il ne dépasse pas ce chiffre.

En 1867, il y a eu 19,000 demandes en tout et 16,000 exposants admis. En admettant la même proportion, ce serait donc sur 25,000 exposants que nous devrions compter si environ 500 expositions collectives déjà formées par les soins des comités départementaux et des chambres de commerce ne devaient fournir un très nombreux contingent d'exposants. La section française de l'Exposition de 1878, comprendra donc suivant les probabilités, 30,000 exposant, au moins.

La Seine monte toujours, et, d'après les nouvelles des stations hydrométri-

ques, la crue est loin d'avoir atteint son maximum. Les habitants des communes riveraines situées en amont et en aval du fleuve sont très-inquiets des progrès croissants de la crue, qui menace de prendre les proportions des inondations de 1875-1876. Pour ce qui concerne Paris, les eaux sont toujours très-bourbeuses et charrient des épaves de toutes sortes. Jusqu'à présent, il n'y a que les berges d'Orsay, d'Auteuil et de Javel qui soient submergées. Aux autres quais de la traversée de Paris, l'eau atteint les premières pierres de maçonnerie. Encore quelques centimètres et la plupart des berges seront inondées. Aucun accident grave n'est encore arrivé. A une heure et demie de l'après-midi, un bateau, chargé de sable, est resté en détresse au pont d'Austerlitz, mais, grâce aux prompts secours qui lui sont arrivés, il a pu regagner la rive gauche. Les travaux de reconstruction du quai Napoléon continuent toujours; mais si la crue augmente, — ce qui est plus que probable, — les ouvriers devront chômer pendant quelques jours.

Sur le parcours de plusieurs grandes artères de la capitale, on enlève actuellement le bitume, et l'on creuse à une profondeur de 80 centimètres sur autant de largeur. Des tuyaux sont posés en un délai assez bref, et le trottoir est remis en état. Ces opérations signifient qu'avant peu, nous serons éclairés, sur un côté seulement de chacune de ces voies, par du gaz dit oxygène, autrement pur que celui que nous connaissons jusqu'à présent.

C'est à dessein que l'expérience n'aura lieu que sur une rive de la voie, afin de comparer l'ancien et le nouveau luminaire. La ligne des boulevards, jusqu'à la porte Saint-Denis (côté nord) et la rue de la Chaussée-d'Antin (côté ouest) seront les premières éclairées par ce système.

On écrit de Sarreguemines au *Moniteur de la Moselle* :

Beaucoup de familles ont à subir une rude épreuve en ce moment. L'administration d'Alsace-Lorraine prend une mesure générale à l'égard de tous les jeunes gens ayant opté *validement*, comme ceux de la classe 1867, nés en 1847, mais qui ont servi en France, soit dans l'armée active, soit comme mobiles. On leur donne un mois pour choisir entre acheter le droit de bourgeoisie allemande ou être expulsés de force. Presque tous préfèrent ce dernier parti.

On a bien raison de dire, avec les amis de la paix, que les conséquences matérielles de la guerre sont pires que la guerre elle-même.

Le premier tirage de l'emprunt municipal de Paris de 1876 a eu lieu dimanche, à midi, au Palais de l'industrie, en présence d'une foule considérable. Il a été extrait de la roue 278 numéros, dont les 13 premiers ont droit, dans leur ordre de sortie aux lots ci-après :

Le n° 203,281, 100,000 francs; 213,157, 10,000 francs; 108,003, 5,000 fr.; 1,000 fr. aux n°s 239,177; 188,799; 251,047; 119,653; 240,889; 31,453; 242,190; 16,975; 247,002; 70,167.

La Gymnastique

Le *Skating-rink* tend décidément à devenir une institution nationale : Paris, qui en possédait déjà plusieurs, vient d'en voir ouvrir un nouveau, de proportions colossales, et les villes des départements suivent à l'envi l'exemple de la capitale. De grandes dépenses sont consacrées à l'installation de ces

établissements, dont je n'ai pas à faire le procès au point de vue médical; c'est l'affaire d'un hygiéniste, et non celle d'un simple chroniqueur, qui ne peut que constater une chose : c'est que ces salles de patinage artificiel sont le plus souvent fort mal fréquentées. Mais il m'est venu à l'idée que les capitaux énormes qui sont engloutis dans ces entreprises pourraient peut-être trouver un emploi plus patriotique.

« Le *skating*, prétendent quelques personnes, est un exercice corporel et, à ce titre, il faut l'encourager. »

Eh bien, si vous reconnaissez l'utilité des exercices du corps, fondez des gymnases modèles, organisés de façon à présenter tout l'attrait possible, et vous ferez à la fois, j'en suis persuadé une bonne affaire et une bonne action.

Je ne révélerai pas un grand mystère en disant que, jusqu'à ce jour, — ou à peu près, — nous avons été un des peuples les plus arriérés de l'Europe sous le rapport des exercices corporels en général, et de la gymnastique en particulier. L'Allemagne, la Suisse, la Suède et l'Angleterre ont depuis longtemps donné à cette science tous les développements qu'elle mérite.

La ville de Berlin a consacré une somme de 450,000 fr. à l'établissement d'un gymnase municipal; le petit Etat de Wurtemberg inscrit annuellement à son budget de l'instruction publique plus de 25,000 florins spécialement affectés aux appointements des professeurs chargés de donner des leçons de gymnase au public.

L'Autriche qui, jusqu'à Sadowa, était restée en arrière de ce mouvement, s'est empressée, aussitôt après son échec, de déclarer l'enseignement gymnastique obligatoire.

L'Angleterre possède des écoles où les élèves consacrent quinze et même vingt-sept heures par semaine aux exercices athlétiques.

La Suisse, enfin, peut servir de modèle sous ce rapport. Elle a une société fédérale de gymnastique, composée de sections nombreuses, reliées par un organe particulier, le *gymnaste*, tenant ses réunions alternativement dans diverses localités, et y apportant, avec une émulation salubre, le goût de ses exercices si salubres et même si moralisateurs.

Nous avons eu à Paris, à différentes reprises, des fêtes de gymnastique qui n'ont excité parmi nous autre chose que la curiosité; c'est la Suisse qui, toujours, y a obtenu les honneurs de la journée. Quand donc cette idée juste et prônée par les hygiénistes et les moralistes les plus compétents que la gymnastique est une sauvegarde pour les mœurs, en même temps qu'une garantie pour la santé, prendra-t-elle chez nous, racine dans l'opinion?

D'ailleurs les fêtes de gymnastique, comme les affectionnent les Suisses, réchauffent en même temps le sentiment du patriotisme du bon aloi. C'est aux accents d'hymnes nationales, à l'abri du drapeau suisse, que les gymnasiarques réunis à Olten en 1871 ont ouvert leurs joutes pacifiques. Les mots *Patrie, Force, Amitié*, inscrits sur la bannière de la Société, sont un des plus beaux programmes que l'on puisse rêver.

Dans toutes les nations qui pratiquent la gymnastique, la jeunesse est florissante; elle se livre avec passion aux exercices du corps qui sont en grand honneur dans toutes les classes de la société, et amènent le rapprochement le plus heureux entre leurs

membres.

Chez nous, la cause de la gymnastique est gagnée moralement depuis longtemps parmi les esprits éclairés. Cependant, malgré les résultats si concluants obtenus dans des pays voisins, l'enseignement gymnastique n'a jamais joui que d'une importance secondaire. On nous fait faire, dans notre jeunesse, quelques pauvres exercices qui portent ce nom; plus tard, nous patinons au *skating-rink* ou ailleurs, puis tout est dit.

Dès 1848, M. Dally père formulait le vœu de voir les municipalités créer dans l'enceinte des villes, ou à proximité, un gymnase gratuit; ce vœu a été repris depuis, à de fréquentes reprises, par le docteur Fonssagrives.

« Pourquoi, dit l'éminent professeur, chaque ville un peu importante ne se donnerait-elle pas, dans un quartier sain, un gymnase gratuit? »

» L'outillage ne coûterait pas plus de 1,000 à 1,500 fr., et c'est à peine si les appointements des surveillants et des gymnastes s'élèveraient de 4,000 à 5,000 fr. par an. On pourrait d'ailleurs faire appel aux moniteurs des gymnases militaires, et une simple entente du ministre de l'intérieur avec le ministre de la guerre suffirait, dans les villes à garnison, pour assurer aux municipalités ce concours peu onéreux (1). »

La création d'une semblable institution municipale serait d'autant plus opportune que notre nouvelle organisation militaire doit faire passer sous les drapeaux tous les hommes valides, et qu'il est désirable qu'ils y apportent avec la vigueur qu'ils devraient à cette pratique, une certaine initiation aux exercices du gymnase. Nous avons par-dessus tout besoin de soldats *aptes*.

Pendant qu'ils traversent le service obligatoire, nos soldats reçoivent certainement les notions principales. Mais rien ne saurait conserver et développer chez eux les notions, l'*aptitude* et l'*entraînement*, — trois points essentiels, — comme des sociétés de gymnastique sur le modèle de celles qui couvrent l'Allemagne.

C'est grâce à cette pratique continue de la gymnastique que les Allemands, dont le trait caractéristique est plutôt la lourdeur que l'agilité, se sont — à la suite de la patriotique croisade prêchée par Fichte en 1816, dans les admirables discours que tout le monde connaît, et des enseignements de Jahn — se sont, dis-je, transformés au point d'être devenus les premiers gymnastes du monde.

Une des preuves de l'importance attachée à cet enseignement et de l'intelligence avec laquelle il est compris, c'est que, au lieu d'être abandonné à de vulgaires acrobates, il n'est confié qu'à des hommes du plus grand mérite : docteurs, professeurs, physiologistes. Des écoles normales de gymnastique ont été instituées, et tous ceux qui aspirent à enseigner cette science, — même les instituteurs primaires — viennent y chercher les connaissances essentielles qu'elles exigent, et toutes celles qui s'y rapportent, telles que l'anatomie et la physiologie.

Les *Tunerverein* (réunions de gymnastes), qui fourmillent en Allemagne, ont cherché les applications pratiques de leur science. Dans ce but, elles ont combiné leurs exercices avec ceux des pompiers et, à certains jours, avec ceux des sociétés de tir.

C'est ainsi que, dans bien des localités, les *Tunerverein* ont fourni

(1) Fonssagrives, *l'Éducation physique des garçons*. 1 vol. in-12. Delagrave.

des compagnies auxiliaires au corps des pompiers, sous le nom de *sauveteurs*.

Ces sauveteurs n'ont, en aucun cas, rien à faire au service des pompes; ils sont uniquement préposés au salut des personnes. Le pompier proprement dit est ainsi laissé tout entier à son travail spécial.

On comprend, sans qu'il soit besoin de grande démonstration, l'importance de cette adjonction d'un corps auxiliaire de sauveteurs au corps des pompiers; plus le danger est grand, plus les pompiers qui manœuvrent le matériel d'extinction sont indispensables, et moins ils devraient être distraits de leur tâche. Or, avec notre organisation défectueuse, c'est précisément dans ce cas qu'il faut les en distraire pour le sauvetage.

On croit, dans bon nombre de familles, que la gymnastique ne convient qu'aux enfants, et que, cette période de la vie passée, il faut renoncer à ses pratiques. Les physiologistes sont unanimes à combattre cette erreur; il n'est pas d'âge qui soit une contre-indication absolue à l'emploi de la gymnastique, s'il indique des modifications à introduire dans sa mesure et dans ses procédés (1).

La gymnastique est tout aussi indispensable pour les femmes et pour les hommes : je dirai même que la vie plus sédentaire des premières et la nature de leurs jeux pendant l'enfance la leur rendent peut-être plus indispensable. La forme de la gymnastique doit varier suivant les sexes, mais elle s'applique aux deux avec le même caractère de nécessité.

HENRY BELLAIRE.

(Extrait de la *Vie Domestique*).

(1) Fonssagrives, *Dictionnaire de la santé*. Delagrave, éditeur.

CHRONIQUE RELIGIEUSE

Les bruits relatifs à l'altération de la santé du Pape se sont encore cette fois dissipés complètement. Remis de la légère indisposition de ces jours derniers, et les dépêches de Rome nous annoncent qu'il a recommencé à donner de nombreuses audiences.

Le carême de 1877 sera prêché à Paris : Eglise métropolitaine par le R. P. Monsabré, dominicain; à Saint-Eustache par Mgr Viard, protonotaire apostolique; à Sainte-Madeleine, par le R. P. Billot, de la compagnie de Jésus; à Saint-Augustin, par le R. P. Frisot, de la compagnie de Jésus; à Saint-Sulpice, par le R. P. Lescœur, de l'Oratoire; à Saint-Thomas-d'Aquin, par les RR. PP. Duteau et Noury, de la compagnie de Jésus.

Le 31 janvier, le Pape a reçu en audience 280 Francs-Comtois venus de Rome en pèlerinage.

Des cardinaux, des archevêques et évêques suivaient Pie IX, entre autres NN. SS. de Cahors, de Nîmes et de Saint-Dié, avec leurs vicaires généraux, parmi lesquels le R. P. d'Alzon.

D'après une note insérée dans le *Journal d'Agen*, nous apprenons que l'époque du pèlerinage à Rome du diocèse voisin de Lot-et-Garonne est définitivement arrêtée et fixée au mois de mai prochain.

On lit dans le *Courrier de Carcassonne* :

Mgr Desprez, archevêque de Tou-

louse, et Mgr Legain évêque de Montauban, sont arrivés hier dans notre ville. Nous supposons que ce voyage de leurs Grâces se rapporte à la fondation de l'Université catholique de Toulouse. Cette grande œuvre des évêques de la région du sud-ouest est, nous pouvons le dire, en très-bonne voie.

D***

CHRONIQUE LOCALE
ET MÉRIDIONALE.

Le *Courrier du Lot* est en train d'écraser toute sorte de pavés sur la tête de l'ex-prince impérial. Parmi les moellons de gros calibre, nous prions nos lecteurs de mesurer le poids de celui-ci : « L'Empire n'est pas l'expression des ambitions d'une coterie, mais le représentant d'un SYSTÈME NATIONAL. » Trois invasions, deux partages, l'occupation de la France par les soldats ennemis pendant six années, plus de vingt milliards d'emprunts, voilà le système national de l'Empire. Si l'Italie disait que le règne des Napoléon est un système national italien, et si M. de Bismarck remerciait ce glorieux régime d'être un système national allemand, l'expression serait d'une justesse irréprochable. La feuille bonapartiste de Cahors a vraiment le tort d'oublier trop souvent, que le département du Lot ne fait partie ni de l'Allemagne, ni de l'Italie, mais tout simplement de la France.

Notre compatriote M. Duphénieux, préfet de la Vendée, nommé préfet de l'Ariège, est encore à Laroche-sur-Yon. L'état de santé de M^{me} Duphénieux ne lui a pas encore permis de quitter le chef-lieu de la Vendée.

M. Forfer, licencié ès lettres, chargé de cours d'histoire dans l'enseignement secondaire spécial du lycée de Rouen, est chargé de cours d'histoire au lycée de Cahors, en remplacement de M. Combescuré, démissionnaire.

Hier mercredi, un sous-officier du 7^e de ligne a été trouvé, vers 3 heures du matin, au coin de la rue Fénélon baigné dans son sang. Relevé par quelques passants, il a été aussitôt transporté à l'hospice, où les médecins de service ont constaté une blessure heureusement peu grave à la figure. Est-ce en tombant qu'il s'est blessé, ou est-ce à la suite d'une rixe qu'il a reçu le coup ? C'est ce que nous ne pouvons établir, aucun rapport de police n'étant encore, à la date de ce matin, déposé à la préfecture.

Par décret en date du 10 février 1877, M. Liès-Bodard, ancien professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, inspecteur d'Académie à Bordeaux a été nommé inspecteur général de l'instruction publique (enseignement primaire) en remplacement de M. Ferrand non acceptant.

L'Académie des sciences morales et politiques, dans sa séance de samedi, 10 février, a rendu son jugement dans le concours Bordin, dont le sujet était : *Histoire critique des doctrines sur l'éducation en France depuis le XVI^e siècle*. Elle a décerné le prix à M. Gabriel Compayré, professeur de philosophie à la Faculté des lettres de Toulouse, auteur du mémoire inscrit sous le n^o 1, et portant pour épi-

graphe : « L'âme n'est pas un vase qu'il faille remplir, c'est un foyer qu'il faut échauffer. »

Nous lisons dans le *Messenger de Toulouse* :

L'Événement annonce qu'il est question de la nomination de M. de Saint-Gresse, premier président à la cour de Toulouse, à la première présidence de la cour de Paris.

Les préfets ont reçu l'ordre du ministère de l'instruction publique d'avoir à inviter les conseils municipaux à délibérer, dans leur prochaine session, sur les moyens de rendre gratuite l'instruction primaire dans leurs communes.

Dès que les délibérations sur ce sujet seront parvenues aux préfets, ceux-ci devront en saisir le conseil départemental de l'instruction publique pour qu'il donne son avis, ainsi que l'exige la loi.

Ces diverses formalités préliminaires remplies, chaque préfet enverra au ministre un rapport complet, avec dossiers à l'appui.

On nous écrit de Castelfranc :

Dimanche dernier ont eu lieu à Castelfranc, les funérailles de M. Rozières François, ancien maire de cette commune, décédé à l'âge de 92 ans.

Toute la population lui faisait cortège et accompagnait les restes de ce bon vieillard à leur dernière demeure.

Le deuil était conduit par M. Hippolyte Béral, gendre du défunt.

Parmi les parents ou amis de la famille, on remarquait M. Frédéric Barcegol notaire d'Albas, M. Lurgnie, avocat, ex-conseiller général, M. Charles Péliissié, maire d'Albas, M. Bergon, conseiller d'arrondissement, MM. Boutarel, de Lozech, Pagès-Duport, notaire à Castelfranc, le docteur Daynard, etc.

Le drap d'honneur était porté par quatre conseillers municipaux.

Après la cérémonie, M. Frédéric Barcegol a d'une voix émue, prononcé un discours où il s'est fait l'interprète des regrets de la population et a manifesté l'espérance de la réunion de tous les justes dans un monde meilleur.

M. Rozières François a été maire de Castelfranc pendant 42 ans; il les a passés en faisant le bien, évitant toute mesure de rigueur envers ses administrés qu'il aimait. Aussi était-il respecté et aimé de tous.

M. Rozière François emporte dans la tombe les regrets et l'estime de tous ceux qui l'ont connu. C'était un homme honnête, simple, bon et juste.

B***

On nous écrit de Soturac :

Monsieur le Directeur,

La paroisse d'Aglan, commune de Soturac, vient d'assister à une de ces rares cérémonies qui impressionnent l'âme et laissent au cœur un impérissable souvenir. Elle n'avait qu'une petite chapelle, insuffisante pour la célébration du culte divin, autant par sa vétusté que par sa petitesse; aussi les habitants se sont-ils empressés de répondre avec une louable émulation aux exhortations de leur zélé pasteur, en se montrant généreux dans une souscription très-considérable par rapport à leur petit nombre. Elle permettra, grâce à une allocation du gouvernement, de construire une église que beaucoup de localités plus importantes seraient heureuses de posséder.

Sous l'habile direction de M. Toulouse, architecte, elle va s'élever et montrer à tous ses gracieuses proportions.

Le 29 janvier M. l'abbé Simon, curé d'Aglan et délégué par Mgr de

Cahors, assisté d'un nombreux clergé et en présence des autorités locales et des notabilités du pays; à l'issue d'une messe solennelle célébrée pour tous les donateurs, a béni et posé la première pierre après avoir accompli les belles cérémonies liturgiques usitées en pareille circonstance. La nouvelle église sera, comme l'ancienne, sous le vocable de St-Vincent martyr, patron de la paroisse et dont une heureuse coïncidence faisait célébrer la fête la veille, comme si ce grand saint avait hâte de prendre sous sa protection le nouveau sanctuaire.

Toute la population assistait joyeuse à cette cérémonie, qui a été favorisée par un soleil splendide; on eût dit que la nature entière s'harmoniait avec la satisfaction générale.

L'orateur dont la parole éloquente devait couronner la fête, ayant été empêché par un obstacle imprévu, M. le curé, ne pouvant retenir son émotion et sa joie, en voyant le commencement de l'exécution de ses vœux les plus chers, a voulu, en quelques paroles sorties du cœur, remercier ses paroissiens de leur générosité et de leur bon vouloir, en leur donnant rendez-vous pour le jour plus joyeux encore auquel il leur sera donné de voir le premier pasteur du diocèse, venir consacrer la nouvelle église et en faire par l'onction sainte, la maison de Dieu.

Un paroissien d'Aglan.

On écrit de Cannes au *Journal du Midi*, que la santé de M. Martel s'améliore. Il a rendu visite aux autorités de la ville, qui avaient déposé leurs cartes à son hôtel dès son arrivée. Mais il ne reçoit personne.

Il a dû partir vendredi pour Nice où il compte passer huit ou dix jours.

Le *Petit Marseillais* reçoit de son correspondant d'Espagne la curieuse histoire d'un lièvre tué sur le mont de Camarasa et vendu six piécettes sur le marché de Valladolid.

Ce lièvre avait dans ses entrailles un diamant qui a été estimé d'une valeur de 4,500 piécettes.

On lit dans les *Alpes* :

M. le lieutenant Humbert, du 30^e de ligne, a, dans la journée de dimanche, traversé et retraversé le col de Faverges, allant d'Angecy à Albertville, et vice-versa, soit quatre étapes. Ce trajet, déduction faite des arrêts, a été accompli en 17 heures 10 minutes, ce qui est considéré comme très fort par les anciens officiers.

Total du parcours : environ 90 kilomètres, dont 20 kilomètres dans la neige, ce qui équivaut à 120 kilomètres faits par un temps ordinaire. Le sommet du col, depuis Faverges jusqu'à 2 kilomètres en deça d'Ugines par la gorge étroite de Marlens, était recouvert d'une couche de 15 à 20 centimètres de neige que le dégel de la veille avait transformée en glace.

Parti d'Angecy à minuit, le lieutenant Humbert est arrivé à Albertville à 8 h. 40 du matin, après un seul arrêt de 25 minutes aux Fontanes d'Ugines, — allure 5 kil. 500 à l'heure, au dernier kilomètre comme au premier. Reparti d'Albertville à midi moins un quart, il est arrivé à Angecy à 10 h. moins 10 minutes, après deux arrêts : l'un de 15 minutes aux Fontaines d'Ugines, l'autre de 45 minutes à Faverges, — allure 5 k. 500, au premier comme au dernier.

M. Humbert aurait pu, à la même allure, continuer sa route jusqu'à Rumilly et y arriver avant deux heures du matin sans éprouver trop de fatigue. Le lendemain, nous dit-on, il

le reprenait son service, très dispos, et prêt à recommencer le même trajet. Il a fait plus; il avait parlé de rapporter le plan topographique (à vue) de la route d'Angecy à Albertville et de ses abords à 500 m.; personne n'a osé tenir le pari.

Une découverte d'un haut intérêt pour la photographie, vient d'être faite à Nantes, par un sous-lieutenant d'artillerie de la réserve de l'armée active.

L'inventeur a trouvé le moyen de fixer la photographie sur le talc, produit minéral qui a la transparence du verre et qui reste incassable et ayant la souplesse du papier. Les photographies, qui sont inaltérables, ont plus de brillant que les photographies émaillées, et peuvent, peintes en dessus, grâce à leur transparence, faire les plus admirables miniatures qui existent.

Les produits qui servent à faire ces épreuves sont d'un prix de beaucoup inférieur à tout ce qu'on a trouvé jusqu'ici.

L'inventeur a pris un brevet d'invention.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 14 février 1877.

Le ministre de la justice, M. Martel, est attendu à Paris le 2) courant.

Il se confirme que la première partie du mouvement sous-préfectoral paraîtra au *Journal officiel* vendredi ou samedi.

La date du grand bal de bienfaisance que doit donner l'Opéra au profit des ouvriers lyonnais sous le patronage de M^{me} la duchesse de MacMahon est définitivement fixée au 27 de ce mois.

Il y a aujourd'hui grande disette de nouvelles intérieures. Les chambres se réunissent demain, mais à moins d'incidents imprévus jusqu'à ce moment les séances de demain ne promettent pas de présenter un grand intérêt à en juger par leur ordre du jour.

La *Liberté* dit ce soir que bien que le prince de Hohenlohe, ambassadeur d'Allemagne à Paris, ait notifié verbalement au ministre des affaires étrangères la non participation de l'Allemagne à l'exposition de 1878, la notification écrite n'a pas encore été expédiée de Berlin et qu'il en résulte que la commission de l'exposition n'a pas encore statué sur l'emplacement réservé à l'exposition allemande.

Quant à l'Autriche, sa participation est maintenant assurée. La chambre autrichienne a en effet commencé hier la discussion du projet relatif à l'ouverture d'un crédit pour la participation officielle de l'Autriche à l'exposition universelle de 1878.

On sait que la commission chargée de l'examen de ce projet s'est partagée. Le rapporteur de la majorité de la commission a expliqué les motifs sur lesquels elle s'appuie pour refuser le crédit de 700,000 florins. demandé à cet effet. Le rapporteur de la minorité a ensuite exposé les motifs de celle-ci pour accorder le crédit, a insisté sur l'intérêt de l'industrie autrichienne à se présenter à cette exposition. Un seul orateur est inscrit pour défendre les conclusions de la majorité de la commission rejetant le crédit, tandis que 26 se présentent pour défendre celles de la minorité.

La discussion qui a été assez vive a continué aujourd'hui, et s'est enfin terminée par le triomphe de la minorité de la commission et par l'adoption de ses conclusions accordant un

crédit de 600 mille florins (au lieu de 700 mille que demandait le Gouvernement) pour la représentation officielle de l'Autriche à l'exposition universelle.

Un télégramme de Constantinople, en date d'hier, dit qu'Edhem-Pacha espère que la paix avec la Serbie sera conclue trois jours après l'arrivée à Constantinople de l'agent Serbe, M. Cristich.

D'après la même dépêche, la Porte a décidé d'accorder au Monténégro la rectification de frontière qu'il a demandée. On espère aussi un arrangement à l'amiable sur le choix de l'endroit où auront lieu les conférences.

Bourse de Paris

Cours du 15 Février.

Rente 3 p. %..... 72.90
— 4 1/2 p. %..... 104.00
— 5 p. %..... 106.10

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 14 fév.	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.500 »	3.500 »
Credit foncier....	612 50	611 25
Orléans-Actions...	1.087 50	1.090 »
Orléans-Obligations.	334 50	333 »
Suez.....	663 75	663 75
Italien 5 p. %.....	71 60	71 65

L'INSTALLATION

DU

CRÉDIT GÉNÉRAL

FRANÇAIS

et de son journal

LE MONITEUR

DES TIRAGES FINANCIERS

dans l'immeuble de la Société

Rue Le Péletier, 16, à Paris

est fixé au

LUNDI 19 FÉVRIER.

Nous nous étions annoncés la prochaine arrivée de M. MEYER, oculiste-opticien de Paris. Nous croyons pouvoir, nous abstenir de tous les éloges dus à la célébrité de M. MEYER. Nous félicitons les personnes dont la vue est affaiblie, fatiguée ou malade, ainsi que les presbytes, les myopes et les louches (strabisme), d'une aussi bonne fortune. — Les succès obtenus par M. MEYER sont incontestables; beaucoup de personnes dans notre département lui doivent une amélioration sensible ou une guérison complète obtenue par sa méthode et par ses verres. — M. MEYER recevra à Figeac, Hôtel des Ambassadeurs le 15, 16 février; à Cahors, Hôtel des Ambassadeurs le 17, 18, 19 février; à Gourdon, Hôtel de l'Écu de France le 20, 21 fév.

L'éditeur Lacroix, 13, faubourg Montmartre à Paris, vient de publier un nouveau volume illustré de son édition de *l'Histoire de France de Michelet*. C'est le 9^{me}. Il comprend les règnes de Charles VIII et de Louis XII, et il ébauche déjà la jeunesse de François I^{er}. La France à cette époque vivait plutôt en Italie qu'en France, elle y allait les armes à la main; elle y a été victorieuse; mais elle est revenue vaincue, par cette civilisation et cet art qu'elle ne connaissait pas. C'est un curieux spectacle qui explique l'époque et la transformation des mœurs et des idées. C'est une page importante de notre histoire, qu'il faut lire et relire, telle que le grand talent de Michelet l'a présentée.

Pour tous les extraits et articles non-signés
Le propriétaire-gérant, A. Layton.

A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc
S'adresser au bureau du Journal.

La plus ancienne Chocolaterie de France

Chocolat Pailhasson

DE LOURDES

Maison fondée en 1729.

Lauréat des expositions, ex-fournisseur breveté de l'Impératrice.
Principal dépositaire à Cahors. — M. Espéret, rue de la Mairie.

FER BRAVAIS (FER DIALYSÉ BRAVAIS)

Seul adopté dans tous les Hôpitaux
Ordonné par tous les principaux Médecins
ANÉMIE, CHLOROSE, ÉPUISEMENT
PERTES D'APPÉTIT, PAUVRETE DU SANG
FLÛURS BLANCHES, CONSOMPTION

3 Médailles, Expositions de Paris, Bruxelles, Philadelphie
de France et de l'Étranger, pour combattre :
DÉBILITÉ, FAIBLESSE DES ENFANTS
LYMPHATISME, DIGESTIONS DIFFICILES
NEURALGIES, STÉRILITÉ, PALPITATIONS, ETC.

Le Fer dialysé dont M. BRAVAIS a
créé la vraie formule (fabriqué d'après
les données qu'il possède seul et avec
des appareils spéciaux), ne peut
être imité. Il ne peut être que
contrefait. Le public est donc prié
d'exiger sur la capsule, l'étiquette ou
le flacon, le nom, la signature et
la marque de fabrique ci-contre,
comme garantie.

DÉPÔT PRINCIPAL A PARIS
43, Rue Lafayette (quartier de l'Opéra)
Usine et Fabrique à Asnières

Se trouve dans les principales Pharmacies de France et de l'étranger, où l'on trouve aussi le Sirop,
les Pilules, la Liqueur et les Pastilles de Fer dialysé Bravais.



Le plus bel éloge que l'on puisse faire
de ce produit incomparable est de citer
les appréciations du Fer dialysé Bravais
faites par les premiers médecins de France
et même de l'Europe :

« Bien que personne ne puisse assigner
de limite aux découvertes de la
science, dit un de ces médecins, je
doute qu'on puisse jamais trouver
un ferrugineux d'une efficacité plus
énergique, plus absolue que le
Fer dialysé Bravais, possédant
des avantages supérieurs à tous les
ferrugineux, sans avoir un seul de
leurs inconvénients. »
(ENVOI DE LA BROCHURE FRANCO).

PHTHISIE BRONCHITE RHUME — TOUX

GOUDRON DE GUYOT | CAPSULES de GOUDRON
(Liqueur concentrée et titrée) | de GUYOT
2 fr. le flacon. | 2 fr. 50 le flacon.

UNE INSTRUCTION ACCOMPAGNE CHAQUE FLACON

Nombreuses imitations (1)

Toute personne désirant employer le véritable produit
de l'inventeur, M. GUYOT, pharmacien à Paris,
devra exiger sur l'étiquette des flacons la signature
GUYOT, imprimée EN TROIS COULEURS.

Dépôt à Cahors, pharmacie Vinel et dans
la plupart des pharmacies.

(1) Des analyses comparatives ont démontré que la plupart de ces
produits diffèrent entre eux par leur composition et la quantité de
goudron qu'ils contiennent. M. Guyot ne peut garantir la préparation
que des produits qui portent sa signature.

CAFÉ DE GLANDS DOUX



DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.
Ce Café est très-efficace dans les migraines,
maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour
les enfants et détruit les propriétés irritantes du
Café des îles, auquel on peut utilement le mêler.
Il calme les irritations et donne de l'embonpoint.
— Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nom-
breuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut
exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des
bouts du paquet et à l'autre la signature :
LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{rs} de comestibles

MOUTARDE BLANCHE DE SANTÉ

DIDIER, 20, boulevard Poissonnière, Paris.

GUÉRISON CERTAINE, par son emploi, de toutes les Maladies
de l'estomac (Dyspepsies, Gastrites, Gastralgies), de celles des
Intestins et du Foie, des Dartres, des Hémorrhoides, des
Congestions, des Constipations opiniâtres, des Rhuma-
tismes, des Affections utérines. — MM. TROUSSEAU et PINOIX, dans
leur Traité de Thérapeutique, recommandent d'une manière toute parti-
culière ce médicament comme en ayant obtenu les meilleurs résultats dans
les différentes affections citées.

Dépôts à Cahors, Vinel pharmacien ; à Figeac, Houillé, épicier.

CONTOU

BOULANGER

Rue Saint-James, à Cahors.

PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.

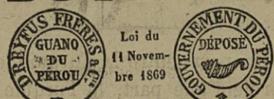
FAIT DES COQUES

Tous les Dimanches.

DREYFUS FRÈRES & C^{ie}

DE PARIS
21, BOULEVARD HAUSSMANN,
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU



GUANO DISSOUS DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE
Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^{ie}.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cette, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^{ie}.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^{ie}.
Havre, chez M. E. FICQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils.
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A.-G. BOYÉ et C^{ie}.
Metin, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN
St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

SOCIÉTÉ ANONYME

Pour l'exploitation des brevets.

RAOUL PICTET & C^{ie}

20, Rue de Grammont, à Paris.

PRODUCTION

DE LA

GLACE à UN CENTIME

LE KILOGRAMME

Par les Machines du Système

RAOUL PICTET & C^{ie}

CONSTRUCTEURS

20, Rue de Grammont, à Paris

où elles fonctionnent constamment

14 de ces machines fonctionnent déjà

en Europe,

y compris celles qui congèlent

LES SKATIXG-RINGS ANGLAIS

La production est garantie.

Envoi franco du Prospectus.

MASTIC DULAC

POUR GREFFER A FROID

à l'usage de l'arboriculteur et du pépiniériste.

Plusieurs Médailles et Mentions honorables.

Emploi facile, réussite assurée des Greffes. — Dépôt général :
pharmacie LACOMBE, à Cahors.

Se trouve dans les principales épiceries.

SIROP DE RAIFORT IODÉ

de GRIMAULT & C^{ie}

DEPUIS VINGT ANNÉES CE MÉDICAMENT DONNE LES RÉSULTATS
LES PLUS REMARQUABLES DANS LES MALADIES DES ENFANTS
POUR REMPLACER L'HUILE DE FOIE DE MORUE
ET LE SIROP ANTISCORBUTIQUE

Il est souverain contre l'engorgement et l'inflammation des
glandes du cou, les gourmes et les diverses éruptions de la
peau, de la tête et du visage. Il excite l'appétit, tonifie les
tissus, combat la pâleur et la mollesse des chairs et rend aux
enfants leur vigueur et gaieté naturelle. C'est un admirable
médicament contre les croûtes de lait et un excellent dépuratif.

Dépôt dans les principales pharmacies.

FER DU D^r GIRARD

L'Académie de Médecine de Paris

a constaté, dans un exposé de ses travaux de 1872, que le Fer
du D^r Girard détruit complètement la constipation
et guérit en peu de temps :

La Chlorose,
L'Anémie,
L'Appauvrissement du
sang,

La perte des forces,
L'Hystérie,
Les Irrégularités de la
menstruation.

Il fortifie les convalescents et les personnes d'un tempérament débile.

Dépôt dans les principales Pharmacies.

PIANOS ET HARMONIUMS

DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS

GODINAUD, FILS

A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS.

PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation — Vente, échange et location.

Académie de Médecine

« L'Eau mi-**OREZZA** ferrugineuse, »
« nérale d'acide, »
« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »
Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale
dans le traitement des
GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de
L'APPAUVRISSEMENT DU SANG
Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

LA VELOUTINE

EST UNE

Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

PARIS — 49 Ch. FAY, Inventeur 63 — 9, rue de la Paix

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Sources de l'État. Applications en médecine :

GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques,
maladies des voies digestives, engorgements du
foie et de la rate, obstructions viscérales.
HOPITAL. — Affections des voies digestives, pes-
santier d'estomac, digestion difficile, inappétence.
CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie,
gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc.
HAUTERIVE. — Prescrite comme Célestins.
Administration de la C^{ie} concessionnaire :
PARIS, 22, Boulevard Montmartre
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la
CAPSULE
Dépôt chez tous les Droguistes et
pharmaciens.

Maladies de Poitrine

Prompt soulagement et guérison,
Rhumes négligés, bronchites, grip-
pes, toux d'irritation, par le sirop
Coméra, dépôt à Cahors, pharmacie
centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et
dans toutes les pharmacies.

LA REGLISSE SANGUINEE

GUÉRIT
les Rhumes, Gastrites, Crampes et
Faiblesse d'Estomac. Quand on en mange
après les repas, on digère toujours très-bien. Un
seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien



Dépôt à Cahors, chez M. Rou-
quette pharmacien.